



Conférence

Affaire BOLO

par René GHIGLIONE

mardi 21 février 2017

Compte-rendu : Hubert François, mise en page : Michel Régniès

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

Inconnue pour certains, mal connue pour beaucoup, l'affaire BOLO trouve cependant une petite place dans l'historique de la Première Guerre Mondiale et concerne également Le Pradet, commune proche d'Hyères. Aussi, est-ce en tant que correspondant de presse dans cette dernière localité que le conférencier sera amené à s'intéresser au sujet.



Un portrait du personnage, à l'œil séducteur, à la moustache avenante et toujours ganté de blanc, servit de toile de fond à la présentation d'une vie des plus aventureuses.

Paul-Marie BOLO est né à Marseille, en septembre 1867, petit-fils de notaire, exerça tout d'abord le métier de dentiste puis de négociant mêlé à des trafics peu réguliers, partit vivre d'expédients en Espagne, avant de s'installer à Paris en 1892. Bientôt poursuivi pour abus de confiance, il s'exile alors en Amérique du Sud en compagnie de la chanteuse Berthe SOUMAILLE qu'il épouse à Buenos Aires en 1898 sous le nom de BOLO de GRANGENEUVE. Incarcéré à Valparaiso et libéré grâce à son épouse, il ne lui en sera pas reconnaissant, il l'abandonne pour rentrer en France. Il va y séduire une autre chanteuse, riche veuve, Anne MULLER, qu'il épouse en mai 1905 devenant à la fois bigame et fortuné.

Propriétaire entre autres d'une grande villa à Biarritz et d'une autre de trois étages surplombant la plage de la Garonne au Pradet, BOLO mène grande vie et se lance dans diverses entreprises, telle la Société Universelle de la Croix-Blanche en Suisse en 1907, dont les revenus ne réussissent toutefois pas à combler ses énormes dépenses.



Villa de BOLO à Biarritz

Il devient aussi le conseiller financier d'ABBAS HILMI, khédivé d'Egypte qui lui conféra le titre de Pacha. Cependant, les débuts de la guerre vont, en 1914, modifier la situation. Les anglais, désirant protéger le canal de Suez, vont chasser le khédivé le 18 décembre. Ce dernier, réfugié en Suisse sera à partir de mars 1915, subventionné par le gouvernement allemand. BOLO, dont les ressources financières sont réduites à une simple rente mensuelle, reste un ami fidèle du khédivé, lui rendant visite plusieurs fois jusqu'en octobre 1916.



L'Allemagne désirant encourager une grande campagne pacifiste en France, par l'intermédiaire de journaux bien aidés financièrement, le lien est trouvé avec ABBAS HILMI, l'italien CAVELLINI et BOLO, Certains transferts d'importance se firent même par l'intermédiaire des Etats-Unis avant l'entrée en guerre de ce pays. BOLO se rendra ainsi à New-York en février 1916. La combine sera découverte, le pacifisme et les menées antinationales sont maintenant vigoureusement punies (MATA-HARI est fusillée le 15 octobre 1917, le président CAILLAUX est incarcéré le 14 janvier 1918).

BOLO est traduit devant le troisième conseil de guerre à partir du 4 février 1918.



Défendu par Maître Albert SALLE, l'accusé prétend qu'il n'a voulu qu'escroquer les allemands. Des témoins viendront le soutenir, dont son frère aîné Monseigneur BOLO, prélat de la curie vaticane et plus inattendu, ses deux épouses successives ainsi que sa dernière compagne. L'accusation, menée par le capitaine BOUCHARDON et le lieutenant MORNET, emportera la décision. BOLO sera condamné à mort le 14 février 1918 à l'unanimité. Sa grâce refusée par le Président de la République POINCARE, il sera fusillé le 17 avril 1918 au polygone de Vincennes. Il mourra ganté de blanc.

A la fin de son exposé, René GHIGLIONE évoqua le souvenir de BOLO au Pradet. Dans les années 1970/1980, les vieux pradétans rappelaient ses séjours dans la villa avec chevaux et voitures, ses visites à la mine de Cap Garonne qu'il avait achetée. Il se racontait aussi qu'il surveillait les mouvements des vaisseaux de guerre en rade de Toulon et qu'il communiquait par signaux optiques avec un sous-marin ennemi. Toutefois, ce fait ne fut pas évoqué lors de son procès.

La conclusion personnelle du conférencier ira dans le sens d'une trahison pour l'argent et non par conviction.